

Réf. : DFPME (2025-D037)

Affaire suivie par : S.JEAN

Diffusion pour Affichage :

Service des Admissions et Consultations Externes

Secrétariats médicaux

Cadres de Santé et Cadres Supérieurs de Santé

Responsable cuisine

DG - DRH - DIM - DAL - DTNB - AFF. MEDICALES - DFPME

DECISION DU DIRECTEUR

13/05/2025

OBJET DE LA DECISION :

Décision fixant les tarifs des prestations délivrées par l'Hôpital de Martigues

Le Directeur,

Vu le Code de la Santé Publique, et notamment les articles L.6143-1, L.6143-7 et L.6145-7, et les dispositions réglementaires codifiées sous les articles R.6145-1 et suivants,

Vu l'arrêté du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé PACA du 29/12/2021, fixant les tarifs journaliers de prestations applicables à compter du 1^{er} Mars 2025,

Vu l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses 2025,

Considérant l'inflation générale des prix à la consommation telle que définie par l'INSEE, et les différents éléments prévisionnels de variation des prix entrant dans la constitution des coûts du Centre Hospitalier,

Décide :

Article I. Les tarifs relatifs à l'activité externe sont déterminés suivant les conditions de tarification et les tarifs applicables sont ceux fixés par la réglementation (CCAM et NGAP ou autres nomenclatures).

Article II. Les Prestations délivrées dans l'intérêt des malades & accompagnants sont fixées ainsi qu'il suit :

Tarifs des repas

Personnel

(Applicables depuis le 18/09/2023)

Plat principal	3,10 €
Assiette de crudité ou assiette chaude	1,90 €
Légumes / Féculents	
Supplément (Entrée, fromage, dessert)	0,85 €
Prix total d'un repas (1 plat principal + 3 suppléments)	5,65 €

Visiteurs

(Applicables depuis le 1/03/2025)

Repas (1 plat principal + 3 suppléments)	10,60 €
--	---------

Accompagnants

(Applicables depuis le 1/03/2025)

Repas (1 plat principal + 3 suppléments)	10,60 €
--	---------

(Applicables depuis le 18/09/2023)

Coucher + Petit déjeuner (*) (Nuit : 5,80 + Petit déj. : 3,00)	8,80 €
--	--------

(*) Sous réserve de l'autorisation de l'équipe médicale du Service.

Tarifs de la Chambre particulière (TTC)

(Applicables depuis le 18/09/2023)

Tarif forfaitaire par jour	Hospitalisation complète (Médecine Chirurgie Obstétrique)	45,00 €
	Hospitalisation complète avec sanitaire partagé	30,00 €
	Chirurgie ambulatoire ou Hôpital de jour	25,00 €
	Hospitalisation complète en SMR	38,00 €

Tarifs des photocopies, reprographies et envoi des dossiers médicaux (TTC)

(Applicables depuis le 18/09/2023)

Photocopies papier (format A4 noir et blanc)	Tarif par copie	0,18 €
Copies de radiographies numériques <u>en interne</u>	Format 20 x 25	0,50 €
	Format 26 x 36	1,00 €
Copies de radiographies à l'extérieur		5,00 €
CD avec pochette		1,00 €
DVD avec pochette		1,00 €

Les frais d'envoi sont facturés **au minimum à 5,00 €** pour les envois **en RAR** (Recommandé avec Accusé de Réception) **et au coût réel au-delà.**

Tarif de la location de salles à des organismes extérieurs (TTC)

(Applicable depuis le 18/09/2023)

Salle de la PINEDE	Tarif forfaitaire par jour	150,00 €
---------------------------	----------------------------	----------

Tarifs des remplacements des cartes de parking et de self en cas de perte (TTC)

(Applicables depuis le 18/09/2023)

Carte parking	5,00 €
Carte self	1,52 €

Tarif du séjour en chambre mortuaire (TTC)

(Applicable depuis le 18/09/2023)

Le séjour en chambre mortuaire est facturé par jour à compter du 4ème jour	65,00 €
---	---------

Tarif de la location de lieux de tournage (TTC)

(Applicable à compter du 13/11/2024)

Journée de tournage des séquences	3 000,00 €
Préparation et remise en état des lieux	1 000,00 €

Tarif des cours de pilates adaptés à la grossesse (TTC)

(Applicable à compter du 15/11/2024)

Forfait de 10 séances valables pour une grossesse. A régler à la 1ère séance - Non remboursable en cas de non utilisation des 10 séances	50,00 €
---	---------

Fait à Martigues, le 13 mai 2025

Le Directeur

L. MONDOLON

